RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU JURA — 1re CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 23 Novembre 1958

Electrices et Electeurs du Jura,

Je me présente à nouveau à vos suffrages.

Vous avez approuvé, il y a trois ans, ma décision de dissoudre l'Assemblée nationale, en vue d'obtenir la réforme du régime. Cette réforme est aujourd'hui accomplie.

Vous avez approuvé mes réalisations sur le plan départemental : la modernisation et l'équipement du Jura, adduction d'eau, coopératives, etc... constituent un effort sans précédent.

Vous avez approuvé mon action sur le plan national :

— le redressement économique de la France de 1953 à 1955 ;

— le franc sauvegardé, les finances assainies, l'équilibre des comptes extérieurs, 100 milliards d'or déposés dans l'encaisse de la Banque de France ;

— le rétablissement de la balance agricole, l'organisation des marchés agricoles, la détaxe de 15 %, la fixation des prix d'objectifs ;

— l'amélioration de la condition des travailleurs, la réduction des impôts (salaire fiscal), l'allocation de la mère au foyer.

Vous avez approuvé mes grandes initiatives internationales. Europe (Conférence de Messine), la Conférence des Quatre Grandes Puissances à Genève. Le « Plan Edgar Faure », actuellement à l'ordre du jour des Nations Unies.

Demain, au Parlement (ou à quelque rang que ce soit) je me propose :

— de soutenir la grande politique de patriotisme libéral du Général de Gaulle, Président du Conseil, conforme aux thèses que j'ai toujours défendues ;

— de promouvoir l'expansion économique régionale et nationale ;

— de continuer mes efforts pour la coopération Europe-Afrique, pour la compréhension entre les peuples et pour la paix.

Je n'ai pas démérité de votre confiance.

Je vous demande de me l'exprimer avec force pour que je puisse, en votre nom et avec votre amitié, poursuivre mon œuvre.

VIVE LE JURA, VIVE LA RÉPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE !

Edgar FAURE

Président du Conseil Général du Jura
Ancien Président du Conseil

Remplaçant éventuel

Maxime GRENIER

Maire des Rousses
Conseiller général du canton de Morez
Vice-Président du Conseil Général

Vu les candidats :

IMPRIMERIE M. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER. 1205-58-80.000